

Direction Générale des Services

Ref: CA2017/22

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS 2017

<u>DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE</u> À LA POLITIQUE DES LANGUES

□ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 24 mars 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 – dernier alinéa, Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne, notamment son article 5.2 – b),

Considérant la candidature de Madame Sabine Tinchant —Benrahho, maître de conférences, telle que proposée par Mme la Présidente, pour occuper les fonctions de vice-présidente déléguée à la politique des langues de l'Université Bordeaux Montaigne,

▶Le quorum étant atteint ;

- ► Entendu l'exposé de Madame Sabine Tinchant Benrahho, maître de conférences,
- Après avoir procédé à un vote à bulletins secrets et au dépouillement du scrutin faisant apparaître les résultats suivants :

→ Résultat du vote:

1^{er} tour (à la majorité absolue des votants)	
Nombre de membres présents	22
Nombre de membres représentés	9
Nombre de votants	31
Nombre de vote (s) blanc(s) ou nul(s)	0
Nombre d'abstention(s)	1
Nombre de suffrages valablement exprimés	30
Nombre de suffrages défavorables	8
Nombre de suffrages obtenus pour TINCHANT BENRAHHO Sabine	22

→ DÉCIDE :

Madame Sabine Tinchant-Benrahho, ayant obtenu la majorité requise au 1^{er} tour de scrutin, est élu viceprésidente déléguée à la politique des langues de l'Université Bordeaux Montaigne. Son mandat prend fin au plus tard avec celui de la Présidente.

La Présidente,

Signe

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 30/03/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 27/03/2017

délibération CA2017/22 1/1